



Gérontologie

Faut-il créer des places en institution ?

Le baby-boom n'a pas été la première vague de forte natalité dans l'histoire de la démographie, nous rappelle Alain Monnier, de l'Institut national d'études démographiques (INED), dans le n° 431 de *Population & Sociétés* (février 2007). Cependant, aucune vague de forte natalité n'a connu la durée ni l'ampleur du baby-boom ayant suivi la Seconde Guerre mondiale. Et aucune n'a autant marqué l'histoire sociale et économique d'un si vaste ensemble humain.

En Europe, la cessation d'activité puis le décès des générations du baby-boom vont marquer les cinquante prochaines années. Entre autres questions qui se posent aujourd'hui, celle de savoir de combien il faut augmenter le nombre de places en institution pour personnes âgées. ⁽¹⁾

Actuellement, la proportion de personnes âgées vivant en institution varie beaucoup d'un pays à l'autre de l'Union européenne, explique Alain Monnier. En France, parmi celles âgées de plus de 75 ans, le taux est d'environ 12 %.

Pour maintenir dans les années à venir les taux d'accueil, compte tenu de la croissance attendue de la population âgée, la capacité des institutions destinées aux personnes âgées devrait augmenter considérablement. Dans de nombreux pays, il faudrait prévoir une augmentation de plus de 60 %, voire un doublement de la capacité d'accueil.

Toutefois, précise Alain Monnier, cette projection mécanique ne tient pas compte des souhaits et possibilités des personnes âgées et de leur famille, ni du résultat qu'auront les mesures mises en place pour favoriser le maintien à domicile – éléments difficiles à prévoir.

Le scénario ci-dessus ne prend pas en considération, notamment, une éventuelle amélioration de l'état de santé, alors que le nombre d'années vécues sans incapacités tend à augmenter plus vite que l'espérance de vie : on vit plus vieux et aussi en meilleure santé. Du coup, cela pourrait reculer d'âge d'entrée en institution, et donc limiter l'augmentation des besoins en capacité d'accueil. La révision à la baisse par rapport au scénario précédent serait de l'ordre de 25 % dans les pays de l'Europe des quinze. Seulement, en France, dans les deux cas, l'augmentation prévisible du nombre de personnes vivant en institution en 2030 reste supérieure à 60 %.

La pensée hebdomadaire

« Les soixante et un ans qui se sont écoulés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale représentent la plus longue période de paix en Europe depuis l'Empire romain ».

François d'Alañon, « Le nombre de conflits diminue sur la planète »,
La Croix du 6 novembre 2006.

⁽¹⁾ – Voir également *La Lettre du CEAS* n° 221 de février 2007, « Plus 15 % de personnes dépendantes en 2005 ».



La presse gratuite s'impose peu à peu

La presse gratuite, entièrement financée par la publicité, ne date pas d'hier, rappelle Jean-Claude Renard dans *Politis* du 22 février 2007. Son apparition remonte aux années soixante, mais elle se cantonne alors aux petites annonces. Ces cinq dernières années, surtout dans les métropoles, la presse gratuite d'information a envahi les espaces publics.

Ce fut d'abord *Métro*, lancé en France en février 2002 par un groupe suédois. Financé par TF1 à hauteur de 34 % depuis 2003, *Métro* est diffusé le matin, dès 7 heures, à 540 000 exemplaires sur les trottoirs français, dont 318 000 à Paris même.

En mars 2002, pareillement généraliste, *20 Minutes* (partiellement financé par Ouest-France) emboîtait le pas à plus de 700 000 exemplaires en France, dont 400 000 dans la capitale.

Paraissant depuis juin 2006, *Direct soir* inonde les mêmes lieux en fin d'après-midi. Pas moins de 500 000 exemplaires, mais un style différent (beaucoup de photos).

Distribué à Paris depuis le 6 février dernier, *Matin Plus* complète la liste à l'initiative du groupe de Vincent Bolloré, déjà propriétaire de *Direct Soir*, et avec le soutien du Monde (30 %).

Jean-Claude Renard dresse un tableau de cette presse gratuite d'information : « Une cascade de brèves, d'infos, sans papier de fond. Une information au raccourci hardi (...), surtout pas d'opinion. Ni enquête ni investigation. Encéphalogramme plat »... Petite exception avec le nouveau *Matin Plus* qui reprend des extraits du *Monde*.

Au-delà de cet état des lieux, Jean-Claude Renard s'intéresse surtout aux conséquences pour les vendeurs de journaux et magazines en kiosque. Le développement de la presse gratuite entraîne pour eux un manque à gagner pouvant varier entre 15 % et 20 %, selon une estimation non officielle, alors que l'exercice de leur activité a pour caractéristique d'être difficile.

L'avenir des kiosquiers est en jeu, conclut Jean-Claude Renard, mais aussi celui de la presse : « Son avenir, son indépendance, sa liberté »...

Précarité

Au moins 89 900 enfants touchés par la précarité financière dans les Pays de la Loire

Selon l'INSEE qui a exploité le fichier des Caisses d'allocations familiales (CAF) dans les Pays de la Loire au 31 décembre 2005, la région compte près de 124 000 ménages en dessous du seuil de bas revenus, lequel est alors établi à 739 euros par unité de consommation⁽²⁾. C'est forcément un minimum puisque l'analyse de l'INSEE porte exclusivement sur les allocataires CAF.

Ces ménages en situation de précarité financière ont, pour 39 % d'entre eux, des enfants âgés de

moins de 16 ans. En l'occurrence, 89 900 enfants appartiennent à un ménage en dessous du seuil de bas revenus.

Ces données émanent d'*Informations statistiques* n° 254 de février 2007 (Christelle Rieg, « La pauvreté touche près de 90 000 enfants en Pays de la Loire »⁽³⁾). On peut regretter que l'INSEE n'ait pas publié les données départementales correspondantes et, par ailleurs, qu'il n'ait pas montré les évolutions par rapport aux années précédentes.

⁽²⁾ – Pour les données départementales au 31 décembre 2004, voir *La Lettre du CEAS* n° 202 de mai 2005 (pages 2 à 5). Les unités de consommation sont définies pour un ménage en donnant 1 pour le chef de ménage ; 0,5 pour tous les autres adultes du ménage et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Cette approche permet de prendre en compte les « économies d'échelle » pour un ménage.

⁽³⁾ – http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/rfc/docs/infostat254.pdf.